

LIONEL AUDOIN



Lionel Audoin



Villedieu (84)



3.5 ha de vignes



Côtes du Rhône et vin de France



Aménagements agroforestiers

Sélection d'arbres en bordure de parcelles afin notamment de favoriser l'ombrage ;
Sélection de fruitiers en bordure (figuier, grenadier, pruniers sauvages, cerisiers sauvages...) avec pour objectif de les greffer;

Plantation en bordures de plantes mycorhizées pour la truffe (noisetiers, lavandins, sauges, chênes)
Préservation de certains arbres (chênes blancs, acacias, pins,) et plantes aromatiques (thym, romarin) ayant poussés naturellement.

Parcelle 1



Parcelle 2



Parcelle 3





PRÉSENTATION DU DOMAINE ET MISE EN PLACE DE L'AGROFORESTERIE

Je suis professeur de philosophie et passionné par la permaculture.

J'ai acquis en 2019 un grand terrain viticole sur lequel je m'emploie à restaurer les équilibres écologiques tout en mettant en place des vignes et des plantes mycorhizées pour la culture de la truffe.

J'étais auparavant prestataire en vinification avec un ami. Je vinifie aujourd'hui mes vins et les commercialise !



CONDUITE DES ARBRES SUR LA PARCELLE

Plusieurs typologies d'arbres sont présentes sur mon îlot viticole :

- Essences mycorhizées achetées en pépinière. Elles sont positionnées plutôt en bordure. Chêne vert / blanc / cyste / noisetier / charme / pins / cèdres.
- Sélection d'arbres en bordure de parcelle ;
- Sélection d'arbres au sein des parcelles viticoles (Acacias, pins, fruitiers sauvages) ; Achat en pépinières de quelques fruitiers (figuier / grenadiers).

La taille des arbres est effectuée en fonction de l'arbre et de son rôle (truffier, ombrage, biodiversité). Pour exemple, les truffiers sont conduits en trogne et sont donc taillés régulièrement pour qu'ils ne montent pas et qu'ils produisent de l'ombre. En effet, Il faut une perturbation régulière pour la production de truffe. La taille permet également le développement racinaire, et donc plus de truffes !

Tous les produits de taille sont restitués au sol après broyage.

Eventualité de mettre du fumier en parallèle des broyats afin de limiter les faims d'azote.



CONDUITE DE LA VIGNE SUR LA PARCELLE

Les cépages présents sont les suivants :

Blanc : Picpoul, picardan, marsanne et viognier

Rouge : Mourverdre, grenache, counoise, syrah

Seules quelques vignes déjà plantées demeurent palissées. Les autres sont en échelas tressées et en pont rhodanien pour certaines. Les traitements se limitent à du soufre et du cuivre mais nous avons globalement peu de pression (3 traitements en 2022).

J'ai planté des vignes en bordure de parcelles, sous des arbres âgés, avec pour objectif de les faire monter aux arbres. Je n'irrigue pas. Les vignes ne sont pas labellisées AB, mais j'y réfléchis dans un avenir proche. Ma volonté est de ne laisser aucun sol nu. Pour le moment je conserve de la végétation spontanée 1 rang sur 2 et je sème 1 rang sur deux avec un mélange d'une quarantaine de plantes mais beaucoup de trèfle pour faire couvrir le sol. Je broie l'herbe et je la laisse après sur place.

À terme l'idée c'est de décaillonner voire de chausser sous le rang et d'enherber au milieu avec une fauche au cheval. Je réfléchis également à la mise en place d'une culture de safran en inter-rang plutôt qu'un enherbement classique.



TÉMOIGNAGE DU VIGNERON

J'ai la volonté de retrouver un fonctionnement système, de faire participer les gens qui viennent voir et mettent la main à la patte. Sensibiliser avec une pédagogie par le travail

Il faut se renseigner, faire beaucoup de recherches bibliographiques avant de se lancer

Avoir une approche globale : Politique, social, économique, écologique ...



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Pas assez de recul.



BILAN ET PERSPECTIVE

Le projet en est à ses balbutiements. Nous souhaiterions à l'avenir augmenter la surface agricole et passer au cheval. Cela nous permettrait notamment de diversifier nos cultures et de limiter le tassement des sols. Nous envisageons la culture du Safran en inter-rangs.